



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau des Élections, des Réglementations, des Associations
et des Missions de Proximité Titres

Grenoble, le

20 DEC. 2024

Arrêté n° 38-2024-12-20-00007
fixant la liste des candidats au 1^{er} tour
de l'élection législative partielle de la 1^{re} circonscription de l'Isère
des 12 et 19 janvier 2025

La Préfète de l'Isère,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L.154 à L.163, R.28 et R.101 ;

VU le décret n° 2024-1080 du 29 novembre 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection législative partielle de la 1^{re} circonscription de l'Isère ;

VU les candidatures régulières déposées en préfecture pour le 1^{er} tour de scrutin ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste des candidats et de leurs suppléants est arrêtée, pour le 1^{er} tour de l'élection législative partielle du 12 janvier 2025., selon le tableau figurant en annexe

Article 2 : Un tirage au sort effectué le vendredi 20 décembre 2024 à 18h30 a déterminé le numéro de panneau d'affichage électoral attribué à chaque candidat de la 1^{re} circonscription.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès du signataire de l'acte ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux ou hiérarchique (une absence de réponse vaut rejet implicite à l'issue d'un délai de deux mois).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État.

La Préfète


Pour la Préfète, par délégation,
le Secrétaire Général

Laurent SIMPLICIEN

ANNEXE :

N° de panneau	CANDIDATS		SUPPLÉANTS	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
1	OFFRANC-PIRET	Gaëlle	RADZIEJEWSKI	Vincent
2	ADAM	Rémi	PIRES	Ana Maria
3	GERBI	Hervé	GOURGAND	Mylène
4	JARRY	Martine	MARTINS	Cristina
5	LACROIX	Alexandre	CELLIER	Vincent
6	ANGLADE	Baptiste	MIZONY	Raphaëlle
7	LE MORZELLEC	Matthieu	ZIEBA	Pierre-Frédéric
8	LOUFFOK	Lyes	NGUYEN	Claire
9	GALLIARD-MINIER	Camille	LATRECHE	Alim
10	BÉRANGER	Nathalie	CHAPPET	Clément
11	PÉRIER	François-Marie	PEREZ	Kathy